



Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Veille de l'actualité – 4 juin 2018

À la une

La Délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques du **Conseil économique, social et environnemental** (CESE) propose dans le cadre d'une « [Étude relative aux études d'impact](#) » de dresser un bilan des études d'impact et d'examiner leur processus d'élaboration : Comment sont-elles rédigées ? Sont-elles utiles pour les décideur.euse.s public.que.s ? Influencent-elles la rédaction des projets de loi ? Sont-elles claires et intelligibles pour l'information du public ?



A l'issue de cet état des lieux, la délégation émettra des pistes de réflexion destinées à améliorer le dispositif existant. Dans le cadre de cette saisine, la cheffe du service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE) à la direction générale de la cohésion sociale (DGCS), Hélène FURNON-PETRESCU a [été auditionnée par le CESE](#). La cheffe du SDFE a expliqué que les études d'impact des projets de lois permettent d'éviter des effets indirects, d'apporter d'éventuels correctifs et surtout de proposer des améliorations. Elle a insisté sur l'articulation indispensable en matière d'évaluation entre les services « métiers » de l'administration et les services statistiques, et souligné que l'ensemble de la chaîne était concernée : administrations, secrétariat général du gouvernement, Conseil d'État, et bien sûr Parlement.

Parlement

Un rapport d'information fait au nom de la **Délégation aux droits des femmes** et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes de l'**Assemblée nationale**, sur « [les femmes et les sciences](#) », par Céline CALVEZ (photo) et Stéphane VIRY, a été adopté à l'unanimité par la Délégation le 31 mai. Le 23 mai, la Délégation a adopté à l'unanimité le rapport de Pierre CABARÉ sur le projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnelle. Une audition de la ministre du travail, Muriel PÉNICAUD, sur ce projet de loi s'est tenue le 29 mai. [Retrouver les pages de la Délégation](#).



Une proposition de loi « [visant à étendre le principe de laïcité aux établissements publics d'enseignement supérieur](#) », a été déposée par Éric CIOTTI et plusieurs de ses collègues à l'**Assemblée nationale**. Il s'agirait d'élargir la loi de 2004 aux salles de cours, lieux et situations d'enseignement et de recherche des établissements publics d'enseignement supérieur.



Dans [un communiqué du 28 mai](#), Françoise LABORDE (photo), présidente du groupe d'amitié France-Irlande du **Sénat**, salue le résultat du référendum irlandais sur le droit à l'interruption volontaire de grossesse. Nous ne reviendrons pas sur les réactions de la presse sur « *le plébiscite historique des Irlandais en faveur de l'avortement* » (à la une du **Monde** du 27 mai) ni sur les communiqués des associations. Signalons que d'autres pays s'engagent dans cette voie : l'Argentine ou la Corée du Sud par exemple. À suivre....

International

La 107^e session de la **Conférence internationale du travail** (CIT) s'est ouverte à Genève, dominée par les questions de la violence et de « Me Too ». La CIT définit la politique générale de l'**Organisation internationale du travail** (OIT) et se réunit une fois par an à Genève, en Suisse. Concernant la violence et le harcèlement au travail, le directeur général a appelé les délégués à ouvrir « *la voie pour garantir des lieux de travail totalement exempts de violence et de harcèlement* ». Soulignant la nécessité de lutter contre toutes les formes de violence et de harcèlement au travail, y compris le harcèlement sexuel, il a invité les délégués à produire des résultats qui fassent vraiment changer les choses. « *Notre réponse à cet appel de plus en plus insistant à agir doit être Us Too* », a-t-il affirmé. Signalons également que cette année, l'édition du [magazine Travail illustre les thèmes de la 107^e Conférence internationale du travail et en particulier le harcèlement sexuel](#).



Le 30 mai, le **Parlement européen** a adopté une nouvelle « [directive relative aux droits des victimes](#) ». Les députés appellent à une meilleure mise en œuvre. Bien que certaines dispositions de la directive relative aux droits des victimes de 2012 aient été mises en œuvre avec succès par les États membres, il faut aller plus loin pour aider les victimes de violences et d'attaques terroristes, ont dit les députés dans cette résolution.

Suite à une étude menée en 2017, l'**Institut pour l'égalité des femmes et des hommes** belge constate que [le nombre total de plaintes reçues relatives à la grossesse et à la maternité a connu une hausse importante](#), +34 % par rapport à 2016. Dans le domaine des discriminations liées à la grossesse et à la maternité dans des situations professionnelles, le nombre de signalements a doublé. Cette augmentation confirme l'impact de la campagne « Maman reste à bord », lancée en octobre 2017 dans le but d'informer les (futurs) mères des discriminations liées à la grossesse et à la maternité au travail et de leurs droits en tant que travailleuses.



Études et statistiques

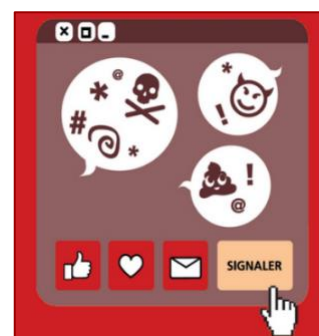
Les résultats de l'enquête de victimisation « Cadre de Vie et sécurité » viennent de paraître dans le n°15 de mai 2018 de **Flash' Crim**, « [Les violences physiques et les menaces contre les femmes sur le lieu de travail augmentent depuis 2010](#) ». Produite chaque année depuis 2007 par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale (ONDRP) et avec le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), l'enquête révèle une diminution des violences physiques. Cette évolution ne se reflète pas sur le lieu de travail où l'on constate une augmentation de 25 000 femmes victimes à 48 000 en six ans. Les chiffres ont presque doublés depuis 2010.



Santé Publique France vient de publier l'édition 2018 des « [Recommandations sanitaires pour les voyageurs à l'attention des professionnels de santé](#) ». Ce numéro hors-série du **Bulletin épidémiologique hebdomadaire** (BEH) est particulièrement étoffé et fait en particulier le point sur les risques et les obligations liés aux mutilations sexuelles (excision, infibulation) ou au mariage forcé lors du séjour des mineurs. Il a été considéré indispensable de rappeler les risques, la nécessité de l'identification de ces situations et l'information des familles sur la gravité et l'interdit juridique de ces gestes, qui sont passibles d'amende et d'emprisonnement en France.

Associations, syndicats

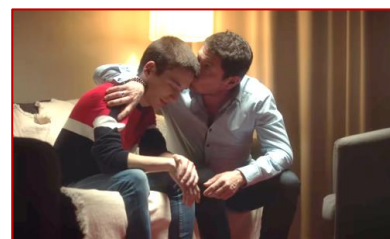
Depuis 2015, le **Centre Hubertine Auclert** (CHA) lutte contre le cybersexisme. Ce clone virtuel du sexisme « ordinaire » gangrène les réseaux sociaux, touchant en majorité les jeunes femmes, parfois tragiquement, souvent violemment. Face à ce fléau, le CHA a mené des campagnes de sensibilisation, a formé les professionnel-le-s démuni-s face aux situations de cybersexisme et a mis en ligne un site de ressource complet : www.stop-cybersexisme.com. Aujourd'hui, le retrait des contenus est la première préoccupation des victimes... Pour signaler et faire retirer ces contenus, chaque réseau social propose des formulaires dédiés, souvent disparates. Très discrets, ces dispositifs restent trop peu connus du grand public... Pour pallier à ce défaut, le CHA lance une série inédite de tutoriels vidéos pour signaler tout acte de cybersexisme sur les plateformes concernées. Soit 37 vidéos simples et pédagogiques pour signaler efficacement un commentaire sexiste, la diffusion d'une vidéo intime, des messages de harcèlement sexuel sur Snapchat, sur Instagram, sur Twitter, sur Facebook...



Retrouver l'édito spécial de la présidente du Centre Hubertine Auclert, Marie-Pierre BADRÉ.

Sous le titre « *Des maisons pour soutenir la parentalité* », les **Actualités sociales hebdomadaires** (ASH) signalent que les **Apprentis d'Auteuil** et le **Secours catholique** ont publié leur première évaluation d'impact social de la première Maison des familles, destinée à apporter un soutien aux familles les plus précaires, ouverte à Grenoble en 2009. Un modèle dupliqué dans 13 autres villes de France. Selon le site spécialisé, les fondatrices des Maisons des familles ont l'espoir d'obtenir des financements pérennes. [Retrouver le communiqué de presse sur le site du Secours catholique.](#)

La **Fondation des femmes** a lancé sa nouvelle campagne de sensibilisation, « [#TuSerasUnHommeMonFils](#) ». Portée par la voix d'Oxmo PUCCINO, la vidéo décline le poème de Rudyard KIPLING et met en scène des instants de vie entre pères et fils de tous âges, milieux et origines. L'objectif : sensibiliser les garçons dans la lutte contre les inégalités et les violences faites aux femmes dès le plus jeune âge.



« *#TuSerasUnHommeMonFils aborde l'importance de l'éducation aux plus jeunes, au cœur de l'évolution des comportements des hommes envers les femmes.* » Le **Figaro Madame** consacre un article intitulé « [L'éducation des garçons, clé de la lutte contre les violences faites aux femmes ?](#) » à [#TuSerasUnHommeMonFils](#) et insiste sur le caractère fondamental de l'éducation dans la lutte contre les stéréotypes féminins et masculins. Selon la sociologue Delphine DULONG, « *le petit garçon va acquérir son statut d'homme à la cour de récréation où la virilité est associée à la force. C'est alors essentiel qu'il ait son père pour lui rappeler qu'il n'a pas besoin d'utiliser la violence pour montrer qu'il est un homme.* ».



Signalons que sur [son site dédié à l'égalité professionnelle](#) (veille du 30 janvier), la **CGT** consacre une rubrique « En direct de l'OIT » à la 107^e session de la Conférence internationale du travail (lire « International » p. 2). Le 4 juin, le syndicat se réjouit car le principe d'une convention contraignante en matière de violences dans le monde du travail est validé ! Signalons également le communiqué de **FO** « [CIT 2018 : Tuer le temps... de travail](#) ».

Le 2 Juin, le **Groupe F** (veille des 11 et 28 mai) a mené l'opération « [#StopViolencesSexuelles](#) ». Des militantes et militants féministes se sont mobilisé-es dans plusieurs grandes villes de France pour donner aux citoyennes et citoyens des outils pour agir dans leur entourage et faire reculer les violences sexistes et sexuelles. A cette occasion, un flyer donnant des clés pour détecter ces violences et accompagner les victimes a été distribué.

Créées en 2000 par l'[Association périnatalité prévention recherche information](#) (APPRI), les Rencontres nationales « Femmes et addictions » réunissent chaque année près de 150 spécialistes de toute la France afin de mettre en avant les spécificités de l'addiction au féminin à l'adolescence et pendant la grossesse. Deux jours d'exposés, de débats et tables rondes qui, à l'occasion des 17^e rencontres, ont permis de montrer que le pourcentage des femmes fumeuses en âge de procréer reste préoccupant.

Agenda

Du **vendredi 8 au dimanche 10 juin**, [le Planning familial tient son université populaire à Rennes](#). Plus de 130 militant.es de l'ensemble du mouvement se retrouveront pour réfléchir et travailler ensemble à la mise en œuvre d'une démarche de co-construction des orientations nationales du mouvement dans la perspective de la préparation de son congrès en 2019.

La notion de charge mentale, apparue ces derniers mois, a mis un coup de projecteur sur le poids lié à la responsabilité d'organiser et d'anticiper les tâches domestiques et parentales. Comment sortir de ce piège qui enferme les femmes dans la sphère privée ? Comment faire en sorte que chacun et chacune prenne sa part (de charge mentale et de tâches domestiques et parentales) ? Pour répondre à ces questions, le **Centre Hubertine Auclert** organise une Causerie sur le thème « [Parentalité et Féminisme : la charge mentale](#) », le **mardi 12 juin**.

Le [deuxième Festival des Femmes Kurdes et Femmes du Monde](#) « contre les féminicides et pour la libération des Femmes ! » se tiendra le **samedi 17 juin** au Parc inter-départemental des sports Paris/Val de Marne.

Adéquations organise le **mardi 19 juin** à Paris une formation « Prendre en compte le genre dans la coopération et la solidarité internationale ». Cette journée s'adresse aux ONG, collectivités et institutions impliquées dans des projets à l'international qui souhaitent être sensibilisées à l'approche de genre et l'utilisation de ses outils pratiques. [Renseignements et inscriptions](#).

Le **MAGE** organise un débat à l'occasion de la parution du n°39/2018 de **Travail, genre et sociétés** (veille du 11 mai) le **mardi 26 juin** sur le thème « [Ménages populaires. Les classes populaires sur la scène domestique](#) ». Les ménages dans les classes populaires « *sont-ils réellement conservateurs en matière de répartition du travail domestique ? De quel « temps pour soi » y disposent les femmes ? Ce sont à quelques-unes de ces questions que les interventions tenteront de répondre.* »

Mai 1968

Sous le titre « [Féministes en mai 68 : pas de révolution sans émancipation des femmes](#) », **Révolution féministe** publie un entretien avec Martine STORTI, ancienne professeure de philosophie, journaliste à **Libération** et inspectrice à l'Éducation nationale, sur la place et le rôle des femmes dans le mouvement de mai 68.

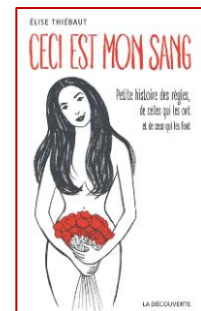


« 40 ans déjà ! Alors que certains souhaitent en finir avec l'héritage de 1968, d'autres s'apprêtent à cultiver leur nostalgie, en republiant pour la 40^e fois les mêmes photos de manifestations, de voitures retournées, de CRS chargeant sur les jeunes, de Sartre figé sur son tonneau ». **Les points sur les i** publient « (G)rêves de femmes » de Jean-Michel LETERRIER pour montrer une autre image de ce que pudiquement on appelle « les événements de 68 », « en effet, au-delà de l'imagerie d'Epinal et des réelles avancées sociales et économique, existe une autre conquête dont on parle trop peu : celle de la « dignité » conquise par les femmes. Par leurs Grèves elles ont rendu possible leurs Rêves ».



Parutions

Grâce à une fidèle lectrice, on découvre la **Journée mondiale de l'hygiène menstruelle** dont l'instauration remonte à 2014 à l'initiative d'une ONG allemande. Son but est de rompre le silence et de diffuser l'information pour permettre à la communauté en générale, et à la communauté scolaire en particulier, de communiquer et d'échanger sur l'amélioration de la gestion de l'hygiène menstruelle. **Cause commune** numéro 5 publie un article intitulé « [Le sang menstruel](#) » sur la journaliste et féministe, Élise THIÉBAUT, « une femme pragmatique qui appelle une chatte une chatte, qu'il s'agisse des Pussy Riots ou du sang menstruel, sujet central de ses deux livres publiés en 2017 ». « Ceci est mon sang », **La Découverte** et « Les Règles... quelle aventure ! », **La ville brûle**.



Le numéro 4 (mai 2018) de **Casse-rôles** est paru. Toujours « féministe et libertaire », le journal souhaite faire réfléchir et entraîner des réponses, des critiques, des idées fortes... « Parmi nos souhaits : donner à entendre celles et ceux qui sont souvent invisibles et qui ont bataillé et bataillent encore pour faire reconnaître leurs droits, ici ou ailleurs, partout dans le monde », souligne l'éditorial. À signaler dans ce numéro, un article sur Bertrand CANTAT entre « Justice bourgeoise » et boycott de ses spectacles ; le lien fait entre la pornographie et la marchandisation des corps ; un récit des difficultés pour accéder à la PMA ; des femmes qui luttent en Iran et des voiles qui s'envolent ; un historique des luttes féministes...

Revue de presse

CONSENTEMENT – Dans une tribune du **Monde** intitulée « [La sexualité des moins de 15 ans n'est pas toujours une contrainte](#) », deux scientifiques de l'Institut national d'études démographiques (INED), Michel BOZON, et de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), Nathalie BAJOS (photo), s'opposent au projet de loi sur les violences sexuelles et sexistes. Selon eux, le texte part du principe que la sexualité des jeunes est illégitime et ne tient pas compte des réalités sociales. « Parce qu'il est souvent difficile de prouver le non-consentement, faut-il postuler un non-consentement systématique dans les rapports avant un âge donné ? », se demandent-ils.



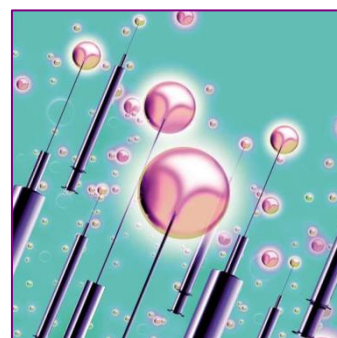
VIOLENCES – Dans l'article intitulé « [Violences sexuelles sur mineur : la loi qui fâche](#) », **Elle** (25 mai) revient sur le projet de loi porté par Marlène SCHIAPPA et plus particulièrement l'article 2, qui provoque la colère des féministes et divise jusque dans les rangs de la majorité. **Elle** nous propose également une sélection de soixante-douze affiches dénonçant les violences faites aux femmes en fin d'article.

CANTAT – Le 4 juin, **Libération** annonce que « *L'enquête sur la mort de l'ex-femme de Cantat rouverte* ». Après le dépôt d'une nouvelle plainte, le parquet de Bordeaux a repris les investigations sur le suicide de Krisztina RADY, survenu en 2010. C'est un dossier que l'on ne cesse de réveiller au gré de nouvelles révélations, et de refermer faute de preuves.



PMA – Des parlementaires de la majorité prennent la parole dans une tribune de **Libération** titrée : « [La PMA pour toutes, un acte d'égalité](#) ». Ils rappellent leur volonté de voir aboutir la légalisation de la PMA pour toutes les femmes célibataires, en couple hétérosexuel ou en couple lesbien. « *[Il] s'agit d'un engagement de campagne du président de la République et nous avons été élus pour faire en sorte qu'il soit tenu. Près de six Français sur dix se déclarent favorables à l'extension de la PMA aux couples de femmes hétérosexuels ou lesbiens ainsi qu'aux femmes seules.* »

BIOETHIQUE – : **Le Monde** du 2 juin consacre tout un dossier à la révision des lois de bioéthique sous le titre « *comment réécrire les lois de la vie ?* ». Alors que le Comité consultatif national d'éthique remet au Parlement un rapport sur la bioéthique ; philosophes, sociologues, chercheurs se penchent pour le quotidien sur le droit du vivant, de la naissance à la mort. La sociologue Irène THERY, la juriste Laurence BRUNET, le généticien Axel KAHN, le chercheur en informatique Claude KIRCHNER, la philosophe Corine PELLUCHON, la sociologue des religions Céline BERAUD, « *tous insistent sur la nécessité de mener les débats de la manière la plus profonde et la plus sereine possible, au-delà des clivages autour de ces questions qui, trop souvent, déchirent le tissu social* ».



HOMMAGE – Quelques semaines avant son entrée au Panthéon, le 1^{er} juillet, Simone VEIL a été honorée à Paris. Elle a dorénavant une place et une station de métro à son nom. « *L'icône de la réconciliation européenne et de la lutte pour les droits des femmes* » a également été mise à l'honneur dans les rues de la capitale. Dans un article titré « [Des street-artists affichent Simone Veil partout dans Paris pour lui rendre hommage](#) », **Le Bonbon** met en parallèle les hommages rendus à cette figure du féminisme, à l'origine de la dépénalisation de l'IVG, et le combat des femmes irlandaise pour obtenir ce droit.

STEREOTYPE – « *Tels la neige en hiver et le beaujolais nouveau, le marketing sexiste de la Fête des mères, célébration institutionnalisée par le maréchal Pétain, revient chaque année hanter les médias et les consciences* », « [Fête des mères ou fête des ménagères ?](#) », d'après **l'Humanité** du 28 mai « *les promotions sexistes ont encore inondé les rayons des magasins cette année* » à l'occasion de la Fête des mères. Notamment les pancartes « *Idée cadeaux fête des mères* » en évidence au milieu des mixeurs et grille-pain (Monoprix), ou, repéré chez Leclerc, une grande banderole rose « *Bonne fête maman* » « *surplombant le rayon des appareils de cuisine et des aspirateurs (roses évidemment)* ». Bien que le **CSA** ait autorisé pour légiférer sur les pubs sexistes dans les médias, aucune loi ne régit les affichages des magasins et les promotions.



ACADEMIE - Libération (29 mai) a rendu visite à la philologue et philosophe, Barbara CASSIN, laquelle vient d'être élue le 3 mai à l'**Académie française**, neuvième femme depuis l'entrée de Marguerite YOURCENAR en 1980. Dans un article informel titré « *Barbara Cassin, non académique* », le journal dresse le portrait de la nouvelle académicienne. Barbara Cassin a été élue au premier tour de scrutin par quinze voix sur vingt-cinq votants. Elle a travaillé entre autre sur le rapport sur le rapport femme-philosophie. Avec son élection, cinq femmes siègent désormais à l'Académie française qui compte avec elle 36 membres: Danièle SALLENAVE, Dominique BONA, Florence DELAY, Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE et Barbara CASSIN.



LIBAN – Le Monde consacre un portrait à « [Inaya Ezzeddine, première femme chiite au Parlement libanais](#) ». Inaya EZZEDDINE a exprimé son désir d'œuvrer pour les droits des femmes au Liban. « *Avec six élues au Parlement – contre quatre dans la précédente assemblée de 128 membres –, le Liban, pourtant considéré comme le pays arabe le plus libéral, demeure dans les derniers rangs des classements mondiaux en matière de représentation féminine en politique.* »

ARABIE SAOUDITE – Le Monde diplomatique de juin 2018 aborde la condition de la femme en Arabie saoudite avec son article : « [Une libération très calculée pour les Saoudiennes](#) ». « *Empêtrée dans sa guerre au Yémen et désireuse de faire porter le chapeau de l'obscurantisme à l'Iran, l'Arabie saoudite met en avant ses efforts pour améliorer la condition des femmes dans le royaume. Des réformes à pas comptés, qui restent fragiles et qui ne répondent que partiellement à une grande attente en matière de changement.* » Le mensuel explique qu'« à l'heure où le royaume cherche coûte que coûte à se démarquer de son rival iranien en cultivant de bonnes relations avec l'Occident, le statut des femmes est un élément essentiel de la communication du prince héritier », alors que dans le pays, « *jamais la répression n'a été aussi féroce* ». (Illustration ci-dessous : Manal ALDOWAYAN. - « I am an Educator » (Je suis une éducatrice), de la série « I Am » (Je suis), 2005. L'inscription signifie « l'ignorance est ténèbres ». Cuadro Gallery, Dubaï)

